



Séparation après vente par licitation

Par **steph86**, le **28/04/2011** à **11:46**

Bonjour,

Je suis en concubinage avec mon conjoint depuis plus de 20 ans. Nous avons acheté un maison ensemble. J'ai dû racheter sa part car il était en liquidation judiciaire. Il y a eu "vente par licitation". Aujourd'hui, nous souhaitons nous séparer. Ma question est la suivante : la maison est-elle à moi? Dois-je quelque chose à mon conjoint?

Merci